

Source : https://www.rtf.be/info/belgique/detail_la-belgique-grosse-pollueuse-peut-mieux-faire?id=10088487

Téléchargement 05 12 2018

La Belgique, grosse pollueuse ? Peut mieux faire !



Les émissions de GES liées aux bâtiments constituent la deuxième catégorie de pollution en Belgique.
- © Tous droits réservés

Françoise Wallemacq

Publié le lundi 03 décembre 2018

La Belgique est le cinquième pays ayant la plus lourde empreinte écologique par habitant au monde, après le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Danemark.

La Belgique a ratifié le protocole de Kyoto en 2002. Ce sont les Régions qui ont la compétence climatique, et qui sont donc responsables de la réduction des fameux gaz à effet de serre (GES).

En 2018, en Belgique les émissions totales de gaz à effet de serre ont baissé de près de 20% par rapport à 1990. Il y a donc du progrès. Mais il est dû en partie à la grave crise financière de 2008, qui a fortement ralenti l'économie mondiale. La fermeture de plusieurs sites sidérurgiques a également participé à la réduction des émissions belges.

Voitures "salaires" et poids lourds trop lourds

Par contre, le secteur du transport routier a explosé. En 25 ans, les émissions de GES provenant du transport ont augmenté de 28%. Cela s'explique par l'augmentation du parc automobile. En 30 ans, il a doublé. Plus de 50% de voitures en plus par rapport à 1990. La Belgique est la championne du monde des "voitures-salaires", c'est-à-dire des voitures de société qui permettent aux entreprises de donner à leurs employés des avantages non imposables. Une voiture vendue sur deux est une voiture de société ! Par contre, les Belges commencent à délaisser les voitures diesel, plus polluantes, mais ces véhicules constituent encore la majorité du parc automobile. Le transport routier est responsable de 97,6% des émissions de GES. On assiste en Europe à la densification du réseau routier et à la croissance fulgurante du trafic routier de marchandises. Le trafic de fret a augmenté de 99% en 30 ans.

A titre de comparaison, le transport ferroviaire ne rejette que 0,4% du total des GES.

Des maisons moins gourmandes mais plus nombreuses

Les émissions de GES liées aux bâtiments constituent la deuxième catégorie de pollution en Belgique. La consommation de combustible a augmenté de 16% depuis 1990. Il faut dire que les maisons se sont multipliées (+26% entre 1991 et 2001). Les émissions de GES connaissent évidemment des pics lors des hivers froids (1996, 2010 et 2013) et des creux lors des hivers cléments.

Dans le secteur tertiaire (banques, assurances, entreprises de communication...) le nombre d'employés a bondi d'un tiers depuis 1990. Du coup, la consommation de combustible s'en ressent. Plus 55% en 30 ans. Et la consommation d'électricité a augmenté de 94%, à cause du développement des technologies de l'information et du besoin de zones climatisées dans les bureaux.

Malgré les progrès réalisés en termes d'isolation des bâtiments, leur chauffage est encore à l'origine de 20% des émissions de GES.

L'industrie est responsable de 47,2% des émissions de GES belges. Mais grâce à des améliorations technologiques et à l'abandon progressif du charbon en faveur du gaz naturel et des énergies renouvelables, les émissions ont diminué de 24% dans le secteur de la production d'énergie.

Moins de pollution due à l'agriculture

Le secteur agricole est responsable de 8% des émissions de GES en Belgique. La pollution a diminué de 20% depuis 1990, grâce au succès de l'élevage et de la culture biologique, mais aussi à cause de la disparition des fermes et des entreprises agricoles. La proportion de la population active qui vit de la terre est de 1% à peine désormais.

le " Jour de dépassement " au Printemps

En Belgique, le jour de dépassement est désormais établi au 13 mars. Ce jour là, c'est comme si notre pays avait consommé toutes les ressources qu'il est capable de produire en une année. A l'échelle mondiale, ce jour du dépassement est le 13 août. Nous avons donc 4 mois d'avance sur le reste de l'humanité.